# PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE HUNTINGDON

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 3 décembre 2012 à 20h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents les conseillers Ronald Critchley, Bruno Latreille, Nadia Debbabi et Robert Vaillancourt formant quorum sous la présidence du maire suppléant Claude Racine.

Est également présente madame Denyse Jeanneau, greffière.

Sont absent : le maire Stéphane Gendron et le conseiller Joffre L'Heureux Jr.

### Constatation du quorum et ouverture de la séance.

Après la constatation du quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance ordinaire du lundi 3 décembre 2012 à 20 h 00.

## Lecture et adoption de l'ordre du jour



## Ville de Huntingdon

Tous les membres du Conseil sont invités au Caucus à 19 heures en la salle du Conseil.

Séance ordinaire du lundi 3 décembre 2012, à 20h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

### **ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Annonces et dépôt des documents :
  - Dépôt des rapports des directeurs pour le mois de novembre 2012 :
    - > Service des incendies;
    - > Épuration des eaux usées;
    - > Traitement de l'eau potable;
    - > Travaux publics et infrastructures;
    - > Inspection municipale.
  - Dépôt de la liste des dépenses autorisées pour les mois d'octobre et de novembre 2012;
  - Rapport sur la situation financière au 30 novembre 2012;
  - Dépôt de la liste des dépenses autorisées Investissement pour les mois d'octobre et novembre 2012:
  - Dépôt de la mise à jour des intérêts pécuniaires des membres du conseil;
  - Dépôt du registre de la réception de dons, de marque d'hospitalité ou des avantages reçus par un membre du conseil municipal (*En vertu de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*);
  - Dépôt de la lettre de démission du pompier Christopher Hutchings;
  - Dépôt du procès-verbal de correction pour la résolution no. 12-11-05-3109;

- D) Période de questions du public;
- E) Période d'information et de questions du maire; *1.* ;

### 10. – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

10.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2012;

#### **20. – CONTRATS**

- 30. ADMINISTRATION & FINANCES
- 40 RÉGLEMENTATION
- 50 NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL
- 60. -DIVERS

## 70. -RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

Levée de la séance

# Adoption de l'ordre du jour

### 12-12-03-3118

Il est proposé par la conseillère Nadia Debbabi Appuyé par le conseiller Ronald Critchley Et résolu à l'unanimité:

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 3 décembre 2012 tel que lu par le maire suppléant Claude Racine.

Adopté

### Annonces et dépôt des documents

# Dépôt des rapports des directeurs pour le mois de novembre 2012

Les rapports des directeurs pour le mois d'octobre 2012 du service des incendies, de l'usine de filtration, l'usine d'épuration, de l'inspection municipale et des travaux publics sont déposés au greffe.

# <u>Dépôt de la liste des dépenses autorisées pour les mois d'octobre et novembre 2012</u>

La liste des dépenses autorisées pour les mois d'octobre et novembre 2012 sera déposée à une séance ultérieure.

### Rapport sur la situation financière au 30 novembre 2012

Le rapport sur la situation financière au 30 novembre 2012 sera déposé à une séance ultérieure.

# Dépôt de la liste des dépenses autorisées Investissement pour les mois d'octobre et novembre 2012

La liste des dépenses autorisées Investissement pour les mois d'octobre et novembre 2012 sera déposée à une séance ultérieure.

# Dépôt de la mise à jour des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Conformément à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2)*, les conseillers Nadia Debbabi et Ronald Critchley déposent leur déclaration de mise à jour indiquant les intérêts pécuniaires.

# Dépôt du registre de la réception de dons, de marque d'hospitalité ou des avantages reçus par un membre du conseil municipal

En vertu de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, la greffière dépose le registre des déclarations des membres du conseil de la municipalité qui ont reçu des dons, des marques d'hospitalité ou des avantages depuis la dernière séance au cours de laquelle un tel registre a été déposé.

#### Dépôt de la lettre de démission du pompier Christopher Hutchings

Le maire suppléant Claude Racine dépose au greffe la lettre de démission de monsieur Christopher Hutchings à titre de pompier du Service de la sécurité incendie de la Ville de Huntingdon.

# <u>Dépôt du procès-verbal de correction pour la résolution no. 12-11-05-3109</u>

En vertu de l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes*, , *L.R.Q.*, *chapitre C-19*, la greffière est autorisée à modifier une résolution pour y corriger une erreur qui apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision prise. Une modification est apportée à la résolution no. 12-11-05-3109 adoptée lors de la séance ordinaire du conseil municipal le 5 novembre 2012.

La modification consiste à corriger le solde de l'emprunt du règlement 746-2007 à être refinancé «au montant de 133 100 \$». Or, on devrait y lire «au montant de 133 000 \$».

Le procès-verbal de correction est déposé par la greffière Denyse Jeanneau.

## Période de questions du public

Les principales questions se résument comme suit :

M. Labrie: Il demande à quel moment les bacs de compostage seront livrés aux citoyens. Le maire suppléant lui répond qu'ils seront livrés d'ici les prochaines semaines.

### Période d'informations et de questions du maire

### 10. – Adoption des procès-verbaux

# Séance ordinaire du 5 novembre 2012

**Considérant** que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 5 novembre 2012;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19);

12-12-03-3119

Il est proposé par la conseillère Nadia Debbabi Appuyé par le conseiller Ronald Critchley Et résolu à l'unanimité:

**Que** le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 5 novembre 2012 est adopté tel que soumis par la greffière.

Adopté

<u> 20. – Contrats</u>

30. – Administration & Finances

<u>40 – Réglementation</u>

<u>50 – Nomination & Gestion du Personnel</u>

<u>60. – Autres</u>

70. –Rapport des comités et des conseillers

L'ordre du jour étant épuisé, le maire suppléant lève la séance à 20h22.	
Claude Racine, Maire suppléant	Denyse Jeanneau, Greffière